

Il ne manque que le numéro de cette région et la date du premier jour de la mobilisation, qui seront ajoutés à la main au dernier moment et lorsque le Gouvernement aura pris une décision à ce sujet.

D'après ces affiches, le ministre de la guerre ordonne la mobilisation à tous les états-majors des services et du corps de troupes de la région désignée.

Sont convoqués et doivent sur le seul vu des affiches se rendre aux postes indiqués par leur lettre de service ou leur livret :

1° Tous les officiers affectés au corps d'armée mobilisée ;

2° Tous les hommes de la disponibilité de l'armée active ayant un domicile dans la région intéressée ;

Les hommes ayant obtenu une dispense ou un sursis pour l'année 1887, ainsi que ceux qui auraient déjà été convoqués dans l'année ne sont pas exemptés de cet appel ;

Les hommes dits à la disposition de l'autorité militaire, et ceux des services auxiliaires ;

Les hommes de l'armée territoriale et de la réserve affectés à des services spéciaux sont convoqués par des ordres d'appel individuels.

Les hommes en résidence régulière à l'étranger, en Algérie et aux colonies sont dispensés de répondre à l'appel.

La durée maxima de la convocation est de 30 jours pour les officiers et de 28 pour la troupe.

Les officiers et les hommes désignés pour les services spéciaux seront toutefois maintenus jusqu'à la fin de leur mission.

Il est probable d'ailleurs que, pour la majeure partie des hommes convoqués, la durée d'appel ne dépassera pas 21 jours.

— On a d'abord affirmé que l'expérience de mobilisation serait faite par le 11^e corps d'armée, puis par le 10^e. Nous avons quelques raisons de croire que le choix du ministre se portera plutôt sur le 17^e corps d'armée, dont le siège est à Toulouse.

L'appel des dispensés. — Nous avons déjà parlé, à plusieurs reprises, de l'appel des dispensés. Voici aujourd'hui le texte du règlement ministériel concernant les exercices auxquels ils sont astreints :

Aux termes de l'article 25 de la loi du 27 juillet 1872, les jeunes gens dispensés du service d'activité en temps de paix sont astreints à accomplir certains exercices, pendant le temps que leur classe passe sous les drapeaux. Ces exercices sont réglés de la manière suivante :

Epoque et durée des convocations

Pour les jeunes gens dispensés en vertu des dispositions de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872, la durée totale des exercices est fixée à quatre mois, savoir :

Deux mois la première année ;

Un mois la deuxième année ;

Un mois la troisième année.

Les hommes convoqués pour l'accomplissement de leur première période d'exercices sont appelés sous les drapeaux en même temps que les autres jeunes soldats de leur classe et dans les mêmes formes.

Les convocations pour la deuxième et troisième période d'exercices s'effectuent par ordre d'appel individuel ; elles ont lieu respectivement

en principe le 1^{er} février et le premier avril.

Dispensés des convocations

Sont seuls dispensés des convocations les hommes qui se trouvent dans un des cas mentionnés par l'instruction sur les appels annuels de réservistes, comme donnant droit à la dispense de ces appels.

Conformément à cette instruction, les jeunes gens qui font valoir, par certificat n° 5 bis, leurs titres à être considérés comme soutiens indispensables de famille, peuvent être maintenus dans leurs foyers par les généraux commandant les subdivisions de région, jusqu'à concurrence de 6 0/0 du nombre des hommes appelés.

Ajournements

Des ajournements peuvent être également accordés, mais pour une année seulement, aux jeunes gens qui justifient se trouver dans l'une des situations prévues à cet égard par l'instruction sur les appels annuels des réservistes.

Le nombre des ajournements ne doit pas dépasser la proportion 4 0/0 des jeunes gens convoqués pour chaque classe.

Ils sont accordés, ainsi que les dispenses, et dans les mêmes formes que pour les appels de réservistes, par les généraux commandant les subdivisions de région.

Jeunes gens dispensés en vertu de l'article 22 de la loi du 27 juillet 1872

Les jeunes gens dispensés du service actif en temps de paix, en vertu de l'article 22 de la loi du 27 juillet 1872 (soutiens indispensables des familles) ne sont, jusqu'à nouvel ordre, l'objet d'aucune convocation.

Cette mesure s'applique également jusqu'à l'expiration de leur sursis, aux jeunes gens du contingent qui ont obtenu un sursis d'appel.

Le ministre de la guerre,
T. FERRON.

DISCOURS prononcé à la distribution de prix du Lycée de Cahors, par M. Béral, sénateur du Lot.

Mes jeunes et chers camarades,

Après l'éloquent discours que vous venez d'entendre, et que vous avez si justement et si chaleureusement applaudi, je serais bien tenté de rompre avec l'usage traditionnel qui impose au président de cette fête scolaire le devoir, souvent assez pénible, de vous adresser à son tour quelques paroles.

Oh ! je suis sûr d'avance que vous me pardonneriez facilement mon silence, qui aurait l'inappréciable avantage de ne pas retarder encore l'heure de vos triomphes, et surtout de vous laisser sous l'impression salutaire des sages et patriotiques conseils que vient de vous donner un de vos maîtres les plus distingués.

Mais hélas ! en ceci comme en bien d'autres choses, il n'est pas toujours possible de se dérober aux usages, de rompre avec la tradition. Et, à mon grand regret, je me vois obligé de vous demander encore quelques minutes de patience.

Je tiens à remercier tout d'abord mon honorable ami, M. le Ministre de l'Instruction publique, de l'honneur qu'il m'a fait, en m'appelant à présider cette solennité.

En acceptant cette mission, que tant d'autres auraient été plus dignes que moi de remplir, j'ai cédé, je l'avoue, à un sentiment un peu égoïste. Il m'a semblé que je pourrais ainsi acquitter une véritable dette de reconnaissance et surtout resserrer encore les liens déjà si étroits qui m'attachent à ce vieux lycée, à cette ville de Cahors, où se sont écoulées mes premières années et qui éveillent en moi tant de souvenirs.

C'est que dans cette grande Patrie dont on vient de vous parler dans un langage si élevé, il y a toujours, pour chacun de nous, un petit lambeau auquel nous avons tout particulièrement voué notre amour.

C'est la ville, le village, le hameau, le coin de terre où nous sommes nés, qui a entendu nos premiers rires et vu couler nos premières larmes, qui a vu nos premiers jeux et nos premières luites, où nous avons éprouvé nos premières joies et nos premières douleurs, où nous avons goûté ces ineffables affections de la famille et cimenté ces indissolubles amitiés de l'enfance.

Ah ! ce petit lambeau de terre, cette patrie, comment dirai-je, personnelle, individuelle, cette patrie de l'enfant, ce n'est ni l'instinct, ni la raison, c'est notre cœur tout entier qui nous la fait aimer !

Jamais on ne l'oublie ! Si on s'en éloigne, on en conserve toujours au fond du cœur la plus fidèle image ! Dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, c'est toujours avec une joie infinie que l'on y revient. C'est là qu'on vient se retremper contre les découragements qui vous assaillent si souvent au milieu des vicissitudes de la vie ; qu'on vient puiser de nouvelles forces pour de nouveaux travaux ou de nouvelles luites, qu'on vient chercher des consolations contre les malheurs qui vous accablent !

Mais cet amour du pays natal, n'est-il pas le germe même qui, grandissant avec l'enfant, le développe et le transforme peu à peu en cet amour plus large, plus noble, plus désintéressé que chaque citoyen doit à sa mère-patrie. Oh ! je ne crois pas qu'il soit besoin de faire intervenir la raison ou l'étude pour cela ! Je ne crois pas qu'on devienne patriote par raison. Comme le disait notre grand historien, Henri Martin : « On aime ou n'aime pas sa patrie. Et je plains ceux qui ne l'aiment pas. »

Mais si, à mon avis du moins, ce n'est pas par la raison qu'on arrive à aimer la Patrie, je crois au contraire, comme vous le disiez tout à l'heure votre éloquent professeur, que c'est par la raison, par l'étude, et surtout par l'étude de l'histoire que l'on apprend à mieux l'honorer, à mieux la servir ; c'est ainsi que l'on apprend à contenir ces impatiences fiévreuses, dont les manifestations bruyantes, inopportunes et stériles ne peuvent que compromettre les intérêts sacrés que l'on a le plus à cœur de défendre ; et c'est aussi par la raison que l'on apprend à se garder de ces découragements pusillanimes qui, sous prétexte de prudence, finiraient par faire naître ce sentiment de la peur, si indigne de tout français, par faire perdre toute confiance, par avilir les caractères et par compromettre la dignité même de la Patrie.

Patrie ! Pourquoi donc, aux heures actuelles, ce mot sublime qui fait bondir tous les cœurs, excite tous les courages et engendre les plus nobles dévouements, revient-il si souvent sur nos lèvres ? S'effacerait-il donc de nos cœurs ?

Pourquoi dans toutes nos réunions, dans toutes nos fêtes, dans toutes nos cérémonies, surtout lorsqu'on s'adresse à vous, mes chers enfants, est-ce pour nous comme un devoir impérieux d'évoquer toujours l'amour de la Patrie ? S'affaiblirait-il donc dans nos âmes ?

Ce feu sacré qui a toujours fait la force et la gloire de la France, serait-il donc sur le point de s'éteindre ?

Ah non ! non ! J'en atteste les sentiments qui vous animent, j'en atteste l'ardeur de vos jeunes cœurs, l'amour de la Patrie ne faillit pas et ne faillira jamais en vous !

Mais — permettez-moi de vous ouvrir mon cœur — pour nous, vos aînés, pour nous, qui avons vu la France au bord de l'abîme, qui l'avons vue sur le point de succomber sous le poids de désastres inouis dans l'histoire, qui l'avons vue, à la voix puissante de Gambetta, sortir pour ainsi dire de sa tombe, ressaisir le tronc d'épée qui lui restait, se relever et, encore toute chancelante mais debout, sous les plis du drapeau de la République, sauver au moins son honneur. Eh bien ! pour nous, il nous semble que nous ne l'avons pas assez aimée, que nous ne lui avons pas donné tout ce qu'elle devait attendre de nous !

Ah ! que de si cruelles épreuves vous soient épar-

gnées, mes chers enfants ! Mais c'est pour que vous ne soyez pas exposés à de pareilles faiblesses, à de pareilles défaillances, que nous vous parlons si souvent de la Patrie, c'est pour cela que nous voulons vous la faire aimer d'un amour plus grand, plus généreux, plus puissant que le nôtre.

Et c'est aussi pour cela que nous venons, en son nom, vous demander tous les jours de nouveaux efforts, de nouveaux sacrifices.

Oh ! je sais bien que certains esprits bien sages, très expérimentés, animés d'une sollicitude admirable pour tout ce qui vous concerne, semblent craindre qu'on ne vous demande trop, qu'on exige trop de vos forces, qu'en surchargeant votre esprit on ne finisse par l'affaiblir en même temps que votre corps, en un mot, pour employer le terme aujourd'hui à la mode, ils semblent craindre qu'on ne vous surmène. Certes, ce serait un grave écueil qu'il faut à tout prix éviter. Eh bien, là aussi on dirait que nous tenons à vous prêter nos faiblesses et nos défauts. Les épouvantables malheurs de 1870 nous ont jeté dans une vie fiévreuse, troublée, surexcitée qui semble avoir provoqué chez nous tous une nervosité vraiment maladive, nous avoir enlevé toute confiance en nous-mêmes et nous avoir presque rendu impuissants à accomplir, jusqu'au bout, les tâches si lourdes, si est vrai, que nous avons entreprises et dont nous reconnaissons tous l'urgence et la grandeur. Défiants envers nous-mêmes, on dirait qu'on nous n'osons plus avoir confiance en vous.

Car, en somme, si je compare les programmes d'aujourd'hui à ceux qui nous étaient imposés, les méthodes actuelles avec celles qui étaient suivies de notre temps, tout me paraît être à votre avantage. — Oui, on doit reconnaître qu'on a fait des additions considérables aux programmes, mais combien de matières lourdes, absorbantes, indigestes en a-t-on élagué ?

On a étendu notablement le champ des connaissances que l'on vous enseigne. Mais par leur variété, par leur nature, combien plus attirant, plus facile a-t-on rendu le travail ?

Et d'un autre côté, par le large développement donné aux exercices corporels, si négligés de notre temps, n'est-on pas sur le point de réaliser cet équilibre si souvent réclamé entre les fatigues de l'esprit et les fatigues du corps.

Certes, je ne prétends pas par là qu'il n'y ait plus rien à faire, qu'on ne puisse encore apporter d'heureuses modifications aux programmes et introduire de nombreuses améliorations dans la méthode notamment, comme le disait si justement ces jours-ci l'éminent directeur de l'enseignement primaire, dans la discipline et dans les concours auxquels vous êtes soumis presque à chaque instant. Je ne veux pas dire non plus qu'au début de cette période de transition, de transformation, il n'ait pu y avoir quelque trouble, quelque confusion.

Mais, je le répète, il me semble que les craintes exprimées sont loin d'être fondées, et qu'il n'y a vraiment pas à pousser ces cris d'alarme que nous entendons depuis quelque temps. Je compte trop d'ailleurs sur le tact, l'intelligence, le patriotisme même de tous vos maîtres pour ne pas être convaincu qu'ils sauront tirer à votre profit, et pour le bien de la Patrie, tout ce que l'on pouvait espérer de ces nouveaux programmes, de ces nouvelles méthodes.

Je n'en veux d'autres gages que les soins si éclairés, si dévoués dont vous êtes entourés dans ce lycée de Cahors par tous ceux qui président à votre éducation et à votre instruction, depuis votre si digne et si distingué proviseur, jusqu'aux maîtres des classes les plus élémentaires. Je suis heureux de pouvoir leur rendre ici cet éclatant témoignage.

Ah ! je suis bien sûr que si ces esprits trop craintifs dont je parlais tout à l'heure, et qui dans un sentiment à la vérité bien louable, ont soulevé et agité si bruyamment cette question du surmenage s'adressaient directement à vous, vous leur répondriez sans hésiter qu'ils doutent trop de vos forces et de votre énergie.

Vous leur diriez que d'ailleurs vous avez conscience aussi du but à poursuivre et à atteindre, que l'ère des sacrifices n'est pas encore close, et que

il sera et il vous indiquera les dernières mesures de précaution que vous aurez à prendre.

— Merci mille fois, cher docteur. Il ne me reste plus qu'une demande à vous adresser.

— Je suis à vos ordres, madame.

— Je vous ai dit que cette jeune fille que vous avez vue est ma sœur de lait, que je pouvais me fier à elle ; vous vous en souvenez, n'est-ce pas ?

— Parfaitement, madame. Vous désirez l'emmener avec vous, n'est-ce pas ? dit-il avec bonhomie.

— Oui, si cela est possible, docteur ?

— Vous pouvez compter sur mon dévouement ?

— Entièrement. Je vous l'ai dit.

— Alors, il faut qu'elle parte avant vous, dans une heure, si c'est possible. Comment se nomme-t-elle ?

— Claire Martin.

— C'est bien ; elle recevra dans une heure une lettre qui l'appellera dans son pays pour affaire pressante ; où est-elle née ?

— A Chaville, près Versailles.

— Parfait ; elle aura soin de laisser voir sa lettre. Vous lui ferez son compte et elle partira aussitôt pour Bayonne, où elle vous attendra dans le faubourg du Saint-Esprit, à l'hôtel du Grand-Cerf ; seulement, madame, faites-lui bien sa leçon, une erreur, si minime qu'elle serait, pourrait amener de regrettables complications.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

et mes allures, malgré tous mes efforts pour qu'il n'en soit pas ainsi. Mon père se plaisait surtout à me voir revêtu du costume masculin, qui, prétendait-il, m'allait fort bien, et à me faire accomplir ainsi de véritables tours de force d'équitation ; il m'avait même fait apprendre à nager ; ce système d'éducation bizarre avait été indiqué et recommandé à mon père par le célèbre docteur Dubois, afin de combattre des symptômes de phthisie qui apparaissaient en moi. Ma pauvre mère est morte toute jeune de la poitrine, et l'on craignait avec raison que je fusse atteinte de cette horrible affection. Vous voyez cher docteur, que l'illustre patricien ne s'était pas trompé et que grâce à ces moyens violents, ma santé est devenue excellente.

— En effet, madame, la cure a été radicale, répondit le docteur en souriant ; il est bien heureux aujourd'hui pour vous, que l'on vous ait donné cette éducation excentrique ; à part la santé qu'elle vous a rendue, elle vous sera maintenant d'un très grand secours pour opérer votre évasion, donner le change et égarer les recherches que l'on tenterait de faire.

— Comment cela, docteur ? fit-elle curieusement.

— Avez-vous des vêtements d'homme ; ici, à Saint-Jean-de-Luz ?

— Certes, mon cher docteur ; j'en ai deux ou trois malles pleines ; mais depuis mon mariage, c'est-à-dire depuis quatre ans, je n'ai jamais eu occasion de revêtir ces habits d'un autre sexe, sauf une fois, à Paris, pour assister à un bal masqué donné pendant le carnaval par la duchesse de Chaulfontaine, où je me suis rendue, en page Han-

ri III.

Et elle soupira.

— Vous avez des habits d'homme ? Tant mieux ; ils vous serviront cette nuit. Maintenant, permettez-moi de vous donner quelques renseignements indispensables pour dissimuler votre fuite.

— Parlez, mon bon docteur, je vous écoute.

— Vous connaissez bien les environs, n'est-ce pas ?

— Oui, à dix lieues à la ronde, je les ai souvent parcourus à cheval et en voiture ; je ne crains donc pas de m'égarer.

— Très-bien ; alors cela marchera tout seul.

— Voyons, voyons, fit-elle avec insistance.

— Je ne puis réparer ici aujourd'hui, madame ; revenir serait une grave imprudence.

— C'est vrai.

— Dès que vous vous serez enfermée chez vous, vous vous habillerez en homme, en ayant bien soin de cacher votre admirable chevelure blonde sous une perruque brune ; vous jetterez quelques vêtements de rechange dans une valise que vous emporterez avec vous, vêtements d'homme, bien entendu ; puis vous sortirez par l'issue secrète, vous vous rendrez, votre valise sous le bras, à l'endroit où la nuit passée, j'ai caché mon cabriolet ; un cheval tout sellé vous attendra attaché à un arbre. Retrouvez-vous bien la place ?

— Oui, docteur, soyez tranquille.

— Vous vous metrez en selle, et vous tournerez la ville sans y entrer, pour gagner Bayonne ; c'est une course de quatre lieues et demie à faire en pleine nuit.

— Je la ferai, docteur.

— Bon ! je vois que vous êtes bien résolu ?

— Oh ! oui, docteur, croyez-le.

— Sous la selle du cheval il y aura un portefeuille contenant un passeport ; où comptez-vous vous rendre, madame ?

— A Paris, docteur, c'est là où il est, je crois, le plus facile de se cacher.

— En effet, madame on se cache mieux dans une foule que dans un désert ; allez donc à Paris, madame ; seulement, n'y allez pas directement... Parlez-vous l'espagnol ?

— L'espagnol, l'italien, l'anglais et l'allemand, docteur ; je parle ces diverses langues aussi couramment que le français.

— De mieux en mieux ; votre passeport sera espagnol ; vous serez un jeune homme appartenant à une famille riche de Burgos se rendant à Tours pour faire visite à des parents fixés dans ce pays. A Tours, vous ferez viser votre passeport pour Bourges ; de Bourges vous vous rendrez à Orléans, et enfin de cette dernière ville vous vous dirigerez sur Paris ; vos traces seront ainsi perdues, au cas peu probable où des recherches seraient tentées.

— Je suivrai fidèlement cet itinéraire, docteur ; mais pourquoi un passeport espagnol ?

— Parce que, madame, répondit-il avec un sourire un peu ironique, en France la qualité d'étranger est fort respectée et nul ne s'avisera de vous chercher noise. A Bayonne vous descendrez à l'hôtel de Paris, c'est le premier de la ville et dans lequel descendent tous les Espagnols de condition. Là vous me trouverez, vous attendant ; si je ne puis y être, il faut tout prévoir, mon fils

tant que la France portera toujours au flanc ses deux plaies saignantes, tant qu'elle n'aura repris ni son rang ni sa grandeur, vous ne marchanderez ni vos efforts, ni vos peines, ni votre sang s'il le faut, pour la Patrie.

Ecole Normale supérieure. — M. Selves Joseph, de Marillac, vient d'être admis à l'Ecole Normale supérieure. L'année dernière il avait remporté le prix d'honneur de la classe de Rhétorique au concours général. La jeune Selves était élève du Collège Stanislas à Paris.

Baccalauréat du Lycée de Cahors. — Parmi les élèves reçus pour le baccalauréat ès-lettres (1^{re} partie) et dont nous avons déjà publié la liste, nous sommes heureux d'annoncer que MM. Gratacap, Caillassou et Gaston, ont obtenu la *Mention assez-bien*.

L'Académie Clémence-Isaure ouvre son Concours de littérature et de Composition musicale. — 60 Prix. — Le programme sera adressé franco à toute personne qui en fera la demande à M. le Secrétaire, rue Papaprat, 10, Toulouse.

Contributions indirectes. — M. Ganès, commis principal à cheval de 5^e classe, à Catus, est nommé à Miramont (Lot-et-Garonne).

Institut des Frères. — La distribution solennelle des prix a eu lieu ce soir, à 3 heures, dans la cour de l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes de Cahors, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Concours général des lycées et collèges. — M. Hypolyte Grange, élève du cours d'enseignement spécial (4^e année), au lycée de Cahors, vient d'obtenir à ce concours un 3^e accessit en composition littéraire sur un sujet de législation.

Conseil d'arrondissement de Gourdon. — Le Conseil émet le vœu que le poste de gardien secondaire soit rétabli à Gourdon et que diverses améliorations soient apportées aux prisons, où les diverses catégories de détenus sont souvent confondues, au détriment de la morale, et où la sûreté de la détention est compromise par la mauvaise disposition des locaux.

Tabacs. — Un membre du Conseil expose que l'autorisation de planter du tabac ayant été retirée en 1879 aux communes de Lavercaillère et de Rampoux, ces municipalités sollicitent de l'administration supérieure la permission de pouvoir se livrer à cette culture. Les délibérations prises par ces assemblées sont mises sous les yeux du Conseil qui, vu l'état de gêne qui règne dans cette contrée depuis la destruction totale des vignes par le phylloxéra, estime qu'il y a lieu d'accueillir favorablement ces demandes.

— A l'unanimité des membres présents, le Conseil exprime le vœu que le contingent attribué à l'arrondissement soit augmenté dans la plus large mesure.

Agriculture. — L'assemblée constatant avec regret que les travaux des champs sont de plus en plus délaissés, renouvelle le vœu qu'un cours d'agriculture élémentaire soit ouvert dans chaque école primaire et que des subventions soient accordées aux enfants dont l'instruction agricole sera jugée la plus avancée, et aux maîtres qui auront fait faire le plus de progrès à leurs élèves.

Phylloxéra. — Dégrevement de l'impôt foncier. — Le Conseil, considérant que le produit des récoltes répond de moins en moins aux labours et à l'attente des cultivateurs, exprime le vœu que les vignes détruites par le phylloxéra soient dégravées et que, d'une manière générale, on diminue dans la plus large mesure possible l'impôt foncier.

Projet de réorganisation du personnel des bureaux des préfectures et des sous-préfectures. — Le Conseil considérant que dans l'état actuel il n'existe ni garanties pour le bon recrutement du personnel de l'administration, ni sécurité suffisante pour la position des employés dont les services importants appellent à juste titre toute la sollicitude du Gouvernement; qu'à tous les points de vue il importe que la situation de ces utiles auxiliaires soit améliorée et qu'elle reçoive une organisation définitive; Exprime le vœu que le projet dont le Parlement a été saisi soit adopté et mis en pratique le plus promptement possible.

Culture du tabac. — Commission. — Le Conseil désigne M. Iscard, l'un de ses membres, pour faire partie de la commission chargée de répartir les permis de culture de tabac dans l'arrondissement, en 1887.

Les matières soumises aux délibérations du Conseil d'arrondissement étant épuisées, M. le président déclare close la 1^{re} partie de la session 1887.

La Compagnie d'Orléans tient à la disposition du public des billets d'excursions ou circulaires à prix réduit pour les voyages ci-après :

1^o Excursions en Auvergne et dans le Limousin (1^{er} et 2^e itinéraires.)

2^o Excursions en Touraine aux Châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de St Nazaire au Croisic et à Guérande (1^{er} et 2^e itinéraires.)

3^o Excursions dans le Centre de la France et les Pyrénées.

4^o Billets d'Aller et Retour valables pendant 33 jours, pour les stations balnéaires de l'Océan, desservies par les lignes de la Compagnie d'Orléans.

5^o Excursions sur les bords de la Loire, dans le Vendée, la Charente-Inférieure, le Poitou, etc., (parcours commun Orléans et Elai.)

6^o Voyages circulaires à itinéraires au gré des Voyageurs: — Pendant la période des vacances, la Compagnie d'Orléans délivre pour les Parours, empruntant, soit son réseau exclusivement, soit son réseau et celui du Midi des billets dits: de Vacances, établis au gré des voyageurs et comportant une réduction variable de 20 à 55 0/0 suivant la longueur du trajet; toutefois il n'est pas délivré des billets pour un parcours inférieur à 300 kilomètres sur le réseau d'Orléans seul et à 800 kilomètres pour les voyages empruntant les deux réseaux d'Orléans et du Midi. Pour ces derniers il n'est pas délivré de billets de 3^e classe.

7^o Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées (Billets d'Aller et Retour réduits de 25 0/0).

8^o Billets d'Aller et Retour pour Lourdes réduits de 25 à 40 0/0 suivant la distance.

9^o Billets d'Aller et Retour pour Rocamadour. Les demandes peuvent être adressées à la Gare de Cahors ou aux autres Stations.

Bains de mer de l'Océan. — Pendant la saison des bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets (aller et retour) de toutes classes, par toutes les gares du réseau, pour les stations balnéaires ci-après: Saint-André-des-Eaux; Pornichet; Escoublac-la-Baule; le Pouliguen; Batz; le Croisic; Guérande; Vannes (port-Navalo, St-Gildas-de-Ruiz); Plouharnel-Carnac; St-Pierre-Quiberon; Quiberon; Lorient (port-Louis-Larmor); Concarneau; Quimper (Benaudet-Fouesnant); Dourvenez; Châteaulin (Pentrey-Crozon-Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % sur les prix des Tarifs généraux.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare quatre jours avant celui du départ.

AGRICULTURE

Communication de la Société d'agriculture de la Gironde

Les propriétaires de vignobles de la Gironde se sont justement alarmés des altérations toutes particulières qui se manifestent sur les raisins depuis quelques jours.

La Société d'agriculture de la Gironde, guidée par M. Vassilière, professeur départemental, a fait des recherches nombreuses, desquelles il résulte que le *Black Rot*, heureusement, n'a pas fait jusqu'ici son apparition dans la Gironde.

Afin de permettre aux intéressés de reconnaître les caractères de cette nouvelle cryptogame, nous les donnons ici tels que M. Prilleux, inspecteur général de l'agriculture, les a adressés hier au professeur départemental après avoir étudié à nouveau la maladie dans l'Agenais.

« Il est un caractère qui permet sûrement de dissiper le doute sans attendre que les grains se dessèchent et se couvrent de conceptacles noirs, c'est la présence sur les feuilles de taches caractéristiques petites, irrégulières, ment arrondies et parsemées de très petits points noirs, visibles à l'œil nu déjà et mieux à la loupe, qui sont des conceptacles analogues à ceux des grains et remplis comme eux de très fines spores qui peuvent répandre la maladie. Sur les grains, les conceptacles sont serrés les uns contre les autres et font saillie comme de petites granulations à la surface de la peau qui paraît chagrinée; sur les taches des feuilles, ils sont plus espacés et se montrent comme de très fins grains de poudre. »

Foire de Puy l'Evêque. — Pas d'affaires sur le gros bétail.

La volaille se vendait de 40 à 50 centimes la livre.

Les œufs se vendaient 0,45 la douzaine.

Le blé vieux s'est vendu de 13 à 15 fr. les 80 litres; le nouveau de 12 fr. 25 à 13 fr.

La laine de 70 à 80 cent. la livre blanche et en suint; la noire 1 fr.

Foire de Fumel. — Les cours sur le bétail ont considérablement baissé.

Le blé se livrait entre 18 et 20 fr. l'hect. La volaille valait de 50 à 55 c. la livre. Les œufs de 45 à 50 c. la douzaine. Les lapins, de 20 à 25 c. la livre.

Faits Divers

Pranzini à la Roquette. — M. Bouchez, procureur général, accompagné de M^o Demange, a rendu samedi visite à Pranzini.

Ce dernier a reçu ces messieurs de la façon la plus correcte; il a remercié M. Bouchez pour les soins et les prévenances qu'en avait eus pour lui.

Pranzini n'a pas demandé de nouvelles de M^o Sabatier, ce qu'il ne manquait pas de faire autrefois quand il en avait l'occasion.

Du reste, ses allures ne sont plus les mêmes qu'avant sa condamnation. Il a renoncé aux attitudes farouches dans lesquelles il se complaisait.

Il affecte, au contraire, un air résigné qui paraîtrait exagéré si l'on ne connaissait son fatalisme tout oriental. Il se renferme dans le mutisme le plus complet avec ses gardiens, et passe ses journées à lire et à fumer. Il mange peu.

Sa conversation avec le procureur général et M^o Demange a duré plus d'un quart d'heure. Pranzini n'a fait aucune allusion à sa terrible position.

Les boissons glacées. — Pendant la saison d'été un grand nombre de maladies sont provoquées par l'usage des boissons froides ou glacées.

Lorsqu'il fait chaud, une boisson fraîche est excellente pour apaiser la soif, mais il ne faut pas confondre fraîche avec froide.

Les boissons froides ou glacées sont contraires à l'hygiène, d'autant plus que la plupart du temps elles sont prises dans les seules conditions qui les rendent nuisibles à la santé, c'est-à-dire que l'on boira — souvent avec excès — sous un soleil ardent, après une longue course, un exercice violent, toutes conditions où le sang se trouve échauffé et plus directement porté au cœur et à la tête.

Dans ces circonstances, si l'on boit trop froid ou glacé, il peut se produire une réaction qui arrête et refoule le sang; et il peut résulter quelquefois une mort subite, mais le plus souvent des fluxions de poitrine, des pleurésies, des crachements de sang, des malaises.

Il est évident que l'on peut prendre souvent des glaces et des boissons glacées sans en ressentir de fâcheux résultats; mais il ne faut pas pour cela se croire assuré contre leurs effets nuisibles. Il ne faut qu'une fois, il suffit d'une mauvaise disposition pour qu'une réaction funeste se produise. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter la statistique qui se publie chaque année à ce sujet.

D'après cela, on pourra objecter qu'il n'est plus possible, quand il fait chaud, d'avoir la satisfaction de prendre la moindre glace. Si fait! mais dans certaines conditions. N'allez pas, comme beaucoup de personnes, avaler d'un trait un breuvage glacé lorsque vous êtes en sueur et tout essouffé. Prenez, buvez, savourez une boisson glacée, une glace ou un sorbet, mais lorsque vous avez le corps reposé.

Lorsque après avoir pris une glace si vous éprouvez une sensation de froid, levez vous, marchez un peu, afin de rétablir la circulation du sang.

Bibliographie

LA POUPEE MODELE
Journal des petites filles

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^o EMMELINE RAYMOND.
L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:
1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution française. 22 vol. in-8°, accompagnés de 333 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix: 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément: *l'Histoire de la France*, 133 fr.; *l'Histoire de la Révolution française*, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre) — Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle. 16 vol in-4°. Prix: 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France de l'Algérie et des Colonies 106 cartes colorisées texte contenant la matière de 10 volumes in-4°. Prix: 125 fr. payables 5 fr. par mois — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR 40 cartes double in-folio, colorisées avec soin 1 volume relié. Prix: 90 fr. payables 5 fr par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

BOURSE. — Cours du 8 août.

3 0/0	81 40
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	84 45
1/2 0/0 ancien	105 40
1/2 0/0 1883	108 47

Dernier cours du 8 août.

Actions Orléans	4,310 00
Actions Lyon	1,250 00
Obligations Orléans 3 0/0	394 75
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	285 50
Obligations Lombardes (jouissance	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	345 50

LE VIN AROUD & LA VIANDE
est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^o, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph^o.

AGENCE HAVAS

Le Conseil d'Administration de la Société anonyme *Agence Havas*, prévient Messieurs les Actionnaires que, conformément aux résolutions prises dans l'Assemblée générale du 22 juillet dernier, il sera payé, en échange du coupon numéro 16, une somme de 23 fr. 50 (impôt à déduire) pour complément du dividende de l'exercice 1886. Ce paiement aura lieu, à partir du 15 août, aux Caisses de la Société Générale, 54 et 56, rue de Provence, à Paris et dans ses succursales à Paris et en province.

Établissement Hydrothérapique du Docteur Teyssède

CAHORS, Rue de la Chartreuse, CAHORS.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ
M^{me} SABATIÉ

CAHORS, — 6, Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTU LAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIQUEUX.

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, avarifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON. Prévenant la Carie et le déchaussement de dents ordonné depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.



PLUS DE FEU!
60 ans de Succès!

LINIMENT
BOYER-MICHEL

J. GURMIER et H. PÉRON, à CHATELAIN (André) Guérison sûre de Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Mollettes, Courbures, Lésions, Angines, etc. — 5 fr. chez tous Pharmaciens.

GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEMORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (11, rue St-Louis, à MELUN S.-et-M.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

LE TÉLÉGRAMME

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégramme sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande. On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron. Trois mois, 12 fr.; Six mois, 24 fr.; Un an, 48 fr.

Le propriétaire-gérant, Layton.

PLAGE DE RONCE-LES-BAINS

A LA TREMBLADE (CHARENTE-INFÉRIEURE)

Incomparable pour les Baigneurs qui recherchent le calme et la solitude après le tracis des affaires. — Recommandée dans tous ses ouvrages, par le Dr Brochard, comme « la Plage de France la meilleure et la plus sûre pour les enfants ». — Immense forêt de Pins. — Chasse. — Excursions. — Approvisionnements faciles de toutes sortes. — Service d'omnibus.

VILLA LOUISE

Très confortablement aménagée

Au milieu d'un bois de Pins, bien clôturée, avec accès direct sur la plage. — 4 Chambres à coucher (5 lits) avec grand garde-robe; — Salle à manger; Cuisine; Cave; Cour; Puits; Cabinets et Débarras.

PRIX DE LOCATION :

Juillet 170 fr. — Août 230 fr. — Septembre 150 fr. S'adresser à M. HENRY, douanier à la Tremblade (Charente-Inférieure).

GRAND ENTREPOT

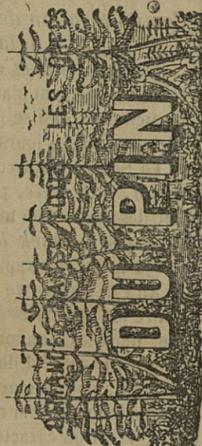
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

AYANT OBTENU LA GRANDE MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS

dont les Bourgeois de Sapon forment essentiellement

la base.

Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la

GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La liv. liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les Libraires. Pour un spécimen gratis à RAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série